



NORME TECHNIQUE 11

Mobilisation peu intense des articulations (soutenue de grade I ou II, ou oscillations de grade I ou II)

Condition

Le plan de traitement du client indique qu'il faut maintenir l'amplitude des mouvements des articulations et/ou diminuer la douleur dans celles-ci.

Tâche

Appliquer une mobilisation peu intense des articulations.

Norme

Qualité et aspect technique

- Relâcher l'articulation.
- Amener l'articulation jusqu'à la barrière élastique, sans la dépasser, en respectant le seuil de tolérance du client à la douleur.

Sécurité

- Évaluer l'articulation par rapport au seuil de tolérance à la douleur, en tirant dessus légèrement et de façon contrôlée.
- Effectuer le traitement en tenant compte du seuil de tolérance du client à la douleur, fixé d'un commun accord.
- Si possible, effectuer une légère traction avant d'exécuter un mouvement quelconque de glissement.
- Si la mobilisation peu intense des articulations est contre-indiquée, on n'effectue pas cette technique ou on la modifie.